

**DELIBERATION N° 2021-26**

**SEANCE DU CONSEIL ACADEMIQUE**

**DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL  
UNIVERSITE COTE D'AZUR**

**DU 28 OCTOBRE 2021**

**Objet : Modification du dispositif « oui si » Portail Économie Gestion**

**LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles R. 811-10 et suivants,  
Vu le décret n° 2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,  
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,  
Vu la délibération n°2020-01 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur en date du 09 janvier 2020 portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président de l'établissement expérimental Université Côte d'Azur,  
Vu la délibération n° 2020-03 du Conseil d'Administration désignant M. Noël DIMARCO en qualité de Vice-Président chargé de la Recherche et de l'Innovation  
Vu la délibération n° 2020-05 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant M. Stéphane AZOULAY en qualité de Vice-Président chargé de la Formation  
Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres,

Entendu l'exposé de M. Stéphane AZOULAY, Vice-Président Formation d'Université Côte d'Azur,

**Adopte**, la proposition de dispositif « Oui si » pour le Portail « Economie-Gestion » telle qu'annexée à la présente délibération

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages valablement exprimés.

Membres en exercice : 77  
Quorum : 40  
Membres présents et représentés : 42  
Abstentions : 2  
Voix favorables : 40  
Voix contre : 0

Fait à Nice, le 28 septembre 2021

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : 2021-26

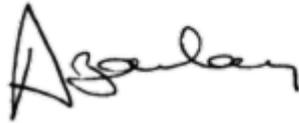
PUBLIE SUR LE SITE INTERNET D'UCA LE : 18/11/2021

TRANSMISE AU RECTEUR LE : 18/11/2021

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

*En application de l'article R. 421-1 du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.*

Pour le Président et par délégation,  
le Vice Président Formation



# Proposition modification du dispositif oui si

## Portail Economie Gestion

Octobre 2021

Patrice Bougette, Nathalie Oriol, Alexandra Rufini

L'équipe dédiée au Portail Economie Gestion souhaite mettre en place, pour l'an prochain, un double aménagement concernant les dispositifs d'accompagnement à la réussite.

En effet, avec les nouveaux baccalauréats, les étudiants ont un profil sensiblement différent de celui historiquement connu et les aménagements doivent être réadaptés en conséquence.

### Dispositif actuel

Nous disposons actuellement d'un aménagement type « tutorat », et accompagnement composé de

- 6 séances dans les 3 matières fondamentales de notre Portail pour chaque semestre
- 40 minutes d'entretiens individuels "méthodologie universitaire & coaching" par étudiant et par semestre

**Cela constitue un total de 217 heqTD pour une cohorte annuelle d'environ 90 étudiants concernés (soient 3 groupes par tutorat).**

Fort de l'expérience de 3 ans de mise en place de ces propositions et de l'observation des cohortes actuelles de nouveaux bacheliers, nous pouvons émettre plusieurs constats :

- Le tutorat est particulièrement efficace pour des bacheliers de **séries générales ancienne version** (S, ES, L) qui présentaient des bulletins d'un faible niveau en termes d'attendus Portail.
- Les bacheliers provenant de séries Technologiques et Professionnelles manquent cruellement de prérequis en termes de contenu mais aussi de méthode. Seuls les plus motivés réussissent malgré ces dispositifs.
- Les nouveaux bacheliers ajoutent un nouveau challenge pédagogique : la présence d'étudiants n'ayant plus fait de mathématiques depuis la 2<sup>nd</sup>e. Ils ont privilégié les enseignements de spécialités SES, et sciences politiques ou langues pour la majorité. Nombre d'entre eux sont plutôt des bacheliers moyens voire bons. Ces étudiants ont essentiellement besoin d'un renforcement mathématique dès la rentrée car l'absence totale de prérequis peut-être un facteur d'échec en 1<sup>ère</sup> année.

Nous souhaitons ainsi ajuster les dispositifs afin de :

1. Donner plus de temps aux séries professionnelles et technologiques pour assimiler la méthodologie universitaire en proposant une année préparatoire tout en leur évitant un échec démotivant.
2. Intégrer un stage obligatoire de renforcement mathématique en L1 pour les séries générales n'ayant pas suffisamment de bagage mathématique. Nous conserverons également les entretiens individuels qui ont prouvé leur efficacité par le passé. Le tutorat serait réduit à des séances de préparations aux examens.

## Nouveau dispositif

### *Année 2022/2023 : Mise en place de l'année préparatoire et adaptation du dispositif L1*

Division de la cohorte en deux :

1. Aménagement de type 2 via une Année préparatoire : bacheliers des bac techno et pro + bacheliers bac général n'ayant pas suivi un cours de mathématiques depuis la 2nde et ayant un niveau général très faible

Effectif : 50 étudiants

Programme à chaque semestre :

- Ils suivent 4 ECUE de découverte de leur choix par semestre
- Ils suivent des cours/TD (1 groupe, avec les abandons probables, non pertinent d'en créer 2) de remise à niveau de **40h de mathématiques par semestre** et doivent valider à 10 (contrôle continu) pour passer en L1 (avec au moins 2 ECUE validées).
- Bilan personnalisé semestriel et encadrement : **20heqTD pour le suivi de la cohorte** (un référent pédagogique serait nommé en conséquence pour cette année et ces heures d'accompagnement lui seraient dédiées)

Soient **100 heqTD de tutorat et bilan** pour le budget de l'année préparatoire

2 Remarques : 1) Nous allons prévoir une possibilité de pont de la L0 vers la L1 en cours d'année (fin S1 par ex.), en cas de mauvais aiguillage (ne pas faire perdre une année à un étudiant méritant et ça crée une motivation) ; 2) Pas de redoublement en L0, l'étudiant se réoriente en cas d'échec et passe en L1 classique en cas de réussite (10 en maths cc et 2 ECUE validées minimum)

2. Aménagement de type 1 avec une L1 classique + accompagnement : bacheliers bac général n'ayant pas suivi un cours de mathématiques depuis la 2nde et ayant un niveau général moyen-bon + bacheliers STMG ayant un très bon niveau général dont un très bon niveau de maths (environ 16 de moyenne)

Effectif (selon observations de cette année) : entre 50 et 70 étudiants.

Programme à chaque semestre :

- S1 & S2. 2 Séances d'accompagnement (9heq TD) dans les matières techniques (microéconomie 1, statistiques, microéconomie 2, mathématiques, macroéconomie 1, macroéconomie 2), soient **36heq. TD**.
- Accompagnement individuel (coaching et conseils de méthodologie universitaire sous la forme de 4 entretiens par an). Soient **50heq. TD**.
- Stage de **30heq. TD** de renforcement mathématique en début d'année.

Soient 116 heq. TD pour cette nouvelle année 1 avec accompagnements.

**Total année 0 et année 1 : 216 heq. TD**

**Cette proposition est donc à budget constant en termes de volume horaire sur le plan des dispositifs, mais elle est également synonyme d'économies puisqu'elle réduit le nombre de groupes de TD en L1. Elle simplifierait aussi grandement le traitement administratif et le suivi de ces étudiants. Le caractère pédagogique serait également beaucoup plus adapté à des profils hétérogènes d'étudiants nécessitant un accompagnement. Le nombre d'étudiants concernés serait également plus important (entre 100 et 120 au lieu de 90)**

## ANNEXE 1.

### Répartition des volumes horaires tutorat selon le régime actuel

#### Tutorat S1

- Remise à niveau en Maths (hors bacheliers S) : 2 groupes ; 3 séances d'1h30
- Micro (pour tous) : 3 groupes ; 6 séances d'1h30
- Stats (pour tous) : 3 groupes ; 6 séances d'1h30

#### Tutorat S2

- Macro (pour tous) : 3 groupes ; 3 séances d'1h30
- Micro (pour tous) : 3 groupes ; 3 séances d'1h30
- Maths (pour tous) : 3 groupes ; 6 séances d'1h30